



## Ecole Provinciale d'Administration

### Contentieux administratif et contrôle de l'administration (interne et externe)

25 heures

- distinguer les différents modes de contrôle interne et externe de l'administration sur base de l'autorité de contrôle ou du type d'intervention ;
- identifier le caractère obligatoire ou facultatif des modes de contrôle interne et externe de l'administration ;
- différencier le contrôle de légalité du contrôle d'opportunité ;
- distinguer les modes de prévention et de règlement des conflits auxquels l'administration est partie ;
- sur base d'exemples issus de la jurisprudence, identifier les domaines d'intervention du juge administratif et du juge civil ;
- décomposer un arrêt du conseil d'état pour en extraire les éléments de forme et de fond ;
- Rem : au départ des grands principes du conseil d'état, déterminer les thèmes les plus intéressants (régime disciplinaire... C.Jacquemin).
- illustrer les différents types de contentieux traités par le conseil d'état et les juridictions civiles, par des exemples issus de contentieux traités par son pouvoir local employeur.